



**FNEC FP FO 91**  
**SNUDI FO 91**

12, place des Terrasses de l'Agora  
91000 ÉVRY



### Compte- rendu CSA-SD carte scolaire du 30 mars 2026

La Directrice Académique de l'Essonne a annoncé devoir **rendre 25 ETP** à l'académie.

Les fermetures de classes prévues sont liées à une baisse démographique.

C'est la 1<sup>ère</sup> fois que notre département se trouve dans cette situation. Habituellement, l'Essonne faisait preuve d'exception aux côtés de la Guyane et de Mayotte.

La DASEN prévoit donc :

57 créations (=ouvertures de classes),

112 retraits (= fermetures de classes).

Soit un total de **55 fermetures** !

A cela s'ajoutent :

35 créations conditionnelles,

45 retraits différés.

Soit **plus 10 retraits supplémentaires potentiels** !

Précisons qu'en plus de ces suppressions de postes dans les écoles, ce sont **17 postes qui sont réservés pour le développement des pôles d'appui à la scolarité (PAS)**. Ce sont autant de fermetures de classes supplémentaires.

Il est à noter qu'aucun ETP (= équivalent temps plein) de remplaçant n'est prévu pour la rentrée prochaine alors que tous les jours nous constatons des absences non remplacées, des élèves répartis augmentant le nombre d'élèves par classe et détériorant encore nos conditions de travail.

La FNEC FP-FO dénonce le fait que la Directrice Académique ne profite pas de cette baisse démographique pour améliorer nos conditions de travail en :

- Diminuant le nombre d'élèves par classe,
- En abondant la brigade départementale de remplacement,

- En recrutant des AESH, sous statut, à hauteur des besoins,
- En créant le nombre de places nécessaire en établissements spécialisés.

Le SNUDI FO 91 est intervenu pour défendre les situations de toutes les écoles qui l'ont mandaté en complétant la fiche enquête carte scolaire. Nous avons obtenu pour une majorité des dossiers défendus le maintien du nombre de classes pour la rentrée prochaine. Nous avons également obtenu :

- EMPU La Croix Rochopt à Epinay sous Sénart : passage d'un retrait à un retrait différé
- EMPU Jacques Brel à Epinay sous Sénart : passage d'aucune mesure à une création conditionnelle
- EEPU Maurice Lahaye à Quincy sous Sénart : passage d'un retrait à un retrait différé
- EMPU Angela Davis à Grigny : passage d'un retrait à un retrait différé
- EEPU Gérard Philippe à Grigny : passage d'un retrait à aucune mesure
- EMPU Hameau de Balizy à Longjumeau : passage d'un retrait différé à aucune mesure

L'ensemble des organisations syndicales ont voté CONTRE ce projet de carte lors du CSA-SD du 30 mars. L'administration a donc dû convoquer un CSA de repli le 02 avril. Lors de cette nouvelle instance, l'administration a indiqué qu'il n'y avait aucune modification proposée. Les représentants des personnels ont donc de nouveau **voté contre à l'unanimité.**

Pour les personnels concernés par une mesure de carte scolaire, nous vous invitons à vous inscrire à l'une de nos RIS spéciale MOUVEMENT INTRA :

- Mercredi 8 avril en VISIO réservée à nos adhérents : [R.I.S. VISIO MOUVEMENT départemental le mercredi 08 AVRIL 2026 de 9H00 à 12H00 VISIO – SNUDI FO 91](#)
- Mercredi 15 avril en présentiel, ouverte à tous, à la maison des syndicats à Evry : [R.I.S. MOUVEMENT départemental le mercredi 15 AVRIL 2026 de 9H00 à 12H00 à Evry Bourse du Travail – SNUDI FO 91](#)

La FNEC FP-FO invite tous les personnels à se réunir, à construire le rapport de force, non pas par une journée de grève isolée mais jusqu'à satisfaction de nos revendications.

L'argent doit aller aux services publics, pour l'École publique, pas pour la guerre !

Abandon des suppressions de postes du budget Lecornu !

Création des postes nécessaires !